

Bulletin d'inscription

Formation **A Paris - Maîtriser sa parole en public**

Lieu **Paris - Regus Gare du Nord**

Date choisie du vendredi 10 au samedi 11 janvier 2020 - 9h00-17h30
 du vendredi 29 au samedi 30 mai 2020 - 9h00-17h30

Le stagiaire

Civilité Mme - Mlle - M.
 Nom Prénom
 Fonction exercée
 Téléphone Email
 Adresse
 Code postal Ville

La collectivité

Type Mairie - Communauté de Commune
 Conseil Régional - Conseil Départemental
 Intitulé
 Adresse
 Code postal Ville
 Responsable
 Téléphone Email
 Nombre d'habitants

Signature de l' élu

Signature et cachet de la collectivité

Tarifs de la formation T.T.C par jour*

Le coût de cette prestation sera facturé par l'ENSAP sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

- > **300 €** Pour une commune de moins de 5 000 habitants
- > **350 €** Pour une commune de 5 000 à 20 000 habitants
- > **400 €** Pour une commune de 20 000 à 50 000 habitants
- > **500 €** Pour une commune de 50 000 à 100 000 habitants
- > **550 €** Pour une commune de plus de 100 000 habitants, Conseillers, Départementaux et Conseillers Régionaux
- > **550 €** Tarif unique DIF élus

Les tarifs comprennent les frais de formation, le café d'accueil et le repas du midi.

* Prix net, en exonération de TVA. TVA non applicable, article 261 al4°4 du CGI

Conditions générales de ventes

En cas d'annulation, si l'annulation a lieu au moins 8 jours francs avant le début de la formation, la collectivité ne s'acquittera d'aucun frais. Si l'annulation a lieu entre 8 jours francs et 5 jours francs avant la formation les frais seront à hauteur de 50% de la somme due. Si l'annulation a lieu moins de 5 jours francs avant le début de la formation ou en cas d'absence, la collectivité ou le stagiaire prenant en charge la formation devra s'acquitter de 100% de la somme due.

Un stagiaire est réputé inscrit s'il a renvoyé par courrier ou email un bulletin d'inscription signé de sa main et du responsable légal de la collectivité.

Les frais de déplacement sont à la charge du stagiaire ou de la structure prenant en charge la formation.

L'ENSAP se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation. Dans ce cas le stagiaire sera averti au moins 8 jours avant la date prévue. L'ENSAP se réserve le droit de ne pas indiquer au stagiaire les raisons de cette annulation.

Formation

A Paris - Maîtriser sa parole en public

Objectif

- Élaborer et personnaliser sa propre stratégie de communication en public.
- Demander et obtenir la parole.
- Obtenir et conserver l'attention d'un auditoire.
- Faire passer son message.

Programme

Se préparer mentalement et physiquement

- Rendre performant son langage non-verbal
- La puissance des mots

Pour une prise de parole réussie, de la méthode et des astuces

- Préparer sa présentation
- Quelques questions à se poser
- Définir les objectifs de l'intervention
- Formuler le message clef
- S'informer sur l'auditoire
- Prévoir les modalités pratiques

Comment faire une intervention qui marque ?

- Une introduction qui accroche
- Créer la relation avec le groupe
- Annoncer son plan d'intervention
- Éviter les erreurs et susciter l'intérêt
- Terminer en beauté

Comment gérer les situations délicates ?

- Favoriser les questions et les réactions
- Intervenir dans un débat contradictoire
- Répondre aux questions difficiles
- Répondre aux questions manipulatrices

Certaines séquences de cette formation se déroulent devant la caméra pour une meilleure efficacité pédagogique.

Lieu / Paris - Regus Gare du Nord

Situé à l'intérieur de la Gare du Nord, le centre offre les conditions de travail parfaites pour nos séminaires et formations. Un grand salon d'affaires avec des meubles design et des équipements de haute technologie pour accueillir les stagiaires dans une atmosphère confortable et professionnelle. L'entrée du centre se fait par le parvis, en face de Starbucks. Des bureaux entièrement équipés et des espaces de coworking proposent un environnement de travail parfait aux professionnels de tous horizons.

📍 14 rue de Dunkerque, 75010 Paris

☎ 03 87 37 15 21